

**AgriGenève info****Edito**

Sous l'angle agronomique, l'année 2004 s'est fort heureusement mieux déroulée que la précédente et les rendements des différentes cultures peuvent être qualifiés de normaux. Notre vignoble nous a réservé une nouvelle fois de bonnes surprises et c'est tant mieux dans le contexte économique morose que vit ce secteur.

Sur le plan législatif, la PA 2007 est entrée en force dès le 1<sup>er</sup> janvier, avec son lot de nouvelles réglementations, parfois pour le moins déroutantes, qui ont suscité l'ire de bon nombre d'entre vous.

Début août, nous avons pris connaissance avec inquiétude du contenu de l'accord cadre accouché au forceps après d'âpres négociations à l'OMC. Il va sans doute en résulter de belles bagarres, tant le prix à payer pour tous les secteurs de notre agriculture serait exorbitant selon certaines hypothèses de travail.

Sur le plan genevois, la loi sur la promotion de l'agriculture a été adoptée en octobre par le Grand Conseil et son règlement d'application par le Conseil d'Etat début décembre. Notre agriculture se verra ainsi dotée, dès le premier janvier 2005, d'une enveloppe budgétaire de passé 4 millions, dont 2,5 millions pour des actions de promotion.

C'est un fait remarquable et réjouissant. A nous tous d'en faire bon usage et d'en tirer le meilleur profit. Car ne l'oublions pas, c'est aujourd'hui en agissant localement que nous pourrons tirer au mieux notre épingle d'un jeu qui s'annonce, sous de nombreux aspects, difficile.

François Erard

➤ **2**Agenda et  
Les brèves➤ **3**Actions en cours➤ **4**Ça vous intéresse ?

**Toute  
l'équipe  
d'AgriGenève  
vous  
remercie  
pour votre  
confiance et  
vous  
souhaite de  
joyeuses  
fêtes de fin  
d'année**

# A vos agendas

Date	Evénement	Lieu	Horaire & renseignements
Du 13 au 16 janvier 05	<b>Swiss'expo 05</b>	Palais de Beaulieu à Lausanne	<a href="http://www.swiss-expo.com">http://www.swiss-expo.com</a>
Mercredi 19 janvier 05	<b>Assemblée générale AGPT</b>	Salle communale de Jussy	9h30 contact : 022 752 13 74
Mercredi 26 janvier 05	<b>Séminaire de Salavaux</b> Agriculture familiale suisse. Exemple d'efficacité ou modèle dépassé ?	Salle polyvalente de Salavaux	De 9h00 à 16h30 Sfr 100.- repas compris <u>Inscription :</u> Tél. 0216194406 Fax. 0216170261 e-mail <a href="mailto:o.perrin@srva.ch">o.perrin@srva.ch</a>
Du 24 au 27 février 05	<b>Tier &amp; Technik</b> 5 <sup>ème</sup> Salon international pour l'élevage des animaux de rente, la production et la technique agricole et les cultures spéciales	OLMA Messen St- Gall	<b>Tier&amp;Technik</b> Splügenstrasse 12, Postfach 9008 St.Gallen Telefon +41 (0)71 242 01 99 Fax +41 (0)71 242 01 02 <a href="mailto:tier.technik@olma-messen.ch">tier.technik@olma-messen.ch</a> <a href="http://www.tierundtechnik.ch/">http://www.tierundtechnik.ch/</a>
Du 27 février au 3 mars 05	<b>SIMA</b> Mondial des fournisseurs de l'agriculture et de l'élevage	Paris-Nord Villepinte	<a href="http://www.simaonline.com">http://www.simaonline.com</a>
Jeudi 17 mars 05	<b>Assemblée Générale Cercle des Agriculteurs &amp; AgriGenève</b>	Aula des Ecoles d'horticulture et d'ingénieurs HES et pour fleuristes	08h30 Cercle des Agriculteurs 10h30 AgriGenève
Samedi 28 mai 05	<b>Cropettes en Campagne</b>	Parc des Cropettes (derrière la gare de Genève-Cornavin)	Toute la journée Rens. : 0229390312

N'hésitez pas à nous contacter pour compléter cet agenda. Mme Belloir Mireille 022 939 03 10.

## Les brèves

### Personnel

Notre collaboratrice, Madame Danièle Janner, quittera ses fonctions au sein d'AgriGenève dès Noël pour prendre une retraite, nous n'en doutons point, bien méritée. Entrée en fonction le 1<sup>er</sup> décembre 1985, elle aura ainsi servi l'agriculture genevoise et diverses organisations durant un peu plus de 19 ans. Et quel service ! CAFI, CCH, CFA, directeurs et collaborateurs de la maison, membres de la CGA puis d'AgriGenève et bien d'autres ont pu bénéficier, tout au long de ces années, d'un appui sans faille, d'un immense dévouement et de conseils experts. Le tout et il faut le souligner tant c'est rare de nos jours, avec amabilité, sourire et humour. Au nom de tous ceux qui ont collaboré avec elle de près ou de loin, un très chaleureux et grand merci à Madame Janner à qui nous souhaitons une bonne et heureuse retraite.

*(pour plus d'informations concernant le nouveau secrétariat de la commission foncière, voir page suivante)*

## Compteurs d'eau : des économies possibles

AgriGenève, en collaboration avec les Services Industriels de Genève (SIG), a organisé trois séances de présentation des contrats de « **fourniture d'eau d'arrosage** ».

Ces contrats peuvent permettre une économie intéressante sur le système d'arrosage de certaines exploitations.

### *Essayons de l'appréhender au travers d'un exemple concret :*

Monsieur A possède quatre compteurs à usage agricole répartis sur son exploitation (un de 30 mm, deux de 40mm et un de 50mm). Il paye actuellement une prime mensuelle de débit sur chaque compteur en fonction de son diamètre.

A savoir (TVA comprise) : 85,15 frs pour 1 compteur de 30 mm, 141,85 frs pour chacun des deux de 40mm et 212,90 frs pour un de 50 mm. Il paye par conséquent 581,95 frs par mois.

L'objet central du contrat des SIG est de définir avec l'exploitant le nombre maximum de compteurs utilisés en même temps.

Notre exploitant A s'engage à utiliser seulement deux compteurs simultanément. Par le biais de ce contrat, il peut bien évidemment conserver les 4 compteurs, les utiliser, mais ne va payer la prime de débit que sur deux compteurs, ceux dont le diamètre est le plus grand ; à savoir celui de 50 mm et un de 40 mm. Il ne payerait alors que 354,85 frs par mois (212,90 frs + 141,95 frs).

L'**économie** serait de 227,10 frs par mois, soit **2'725,20 frs par année**.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez nous contacter ou vous adresser directement à Monsieur Riboni des SIG au 022 420 73 40.

## Mise à jour des permis d'exploiter sur le département de la Haute-Savoie

Comme mentionné dans la circulaire envoyée aux personnes concernées et dans l'AgriGenève info du mois de novembre, la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) de la Haute - Savoie nous a instamment demandé de réaliser une mise à jour des permis d'exploiter sur le département de la Haute - Savoie, comme le stipule le protocole d'accord y relatif. Nous prions donc les agriculteurs n'ayant pas encore renvoyé le formulaire attestant que les données sont exactes ou, dans le cas où elles devaient être remises à jour, leurs formulaires corrigés, de bien vouloir le faire dans les plus brefs délais.

Nous vous remercions d'avance pour votre bonne collaboration !

**Contact** : Nathanaël Schildknecht 022 939 03 05

## Secrétariat administratif de la commission foncière agricole

En application d'une décision prise au printemps 2001 par Monsieur le Conseiller d'Etat Robert Cramer, AgriGenève n'assurera plus le secrétariat administratif de la commission foncière agricole (CFA) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Cette date correspond au départ en retraite de notre collaboratrice Madame Danièle Janner.

Dès la rentrée et jusqu'à plus ample informé, les bureaux de ce secrétariat seront situés au chemin du Pont-du-Centenaire 109 à Plan-les-Ouates, au 2<sup>ème</sup> étage. Ils seront ouverts les mardis, mercredis et vendredis de 8h00 à 13h00, sans interruption, et les jeudis de 8h00 à 11h30. Téléphone : 022 884 99 39, Fax 022 884 99 40.

Les correspondances devront être adressées à :

**COMMISSION FONCIERE AGRICOLE**

**Case postale 3650**

**1211 GENEVE 3**

Dès lors, pour toutes vos questions administratives relatives à la CFA, veuillez contacter Mme Eliane Monnin, secrétaire administrative de la CFA, au numéro de téléphone ci-dessus.

## Séminaire de Salavaux 2005

### Agriculture familiale suisse, exemple d'efficacité ou modèle dépassé ?

Mercredi 26 janvier 2005  
Salle polyvalente, Salavaux

Le contexte agricole actuel, tant au niveau national qu'international, pousse à la rationalisation des entreprises agricoles et à la diversification des sources de revenus. Cette évolution structurelle implique bien souvent une réorganisation des activités et des rôles de la cellule familiale paysanne. D'une part, les structures d'exploitation évoluent et d'autre part, Madame (ou Monsieur) pratique souvent une activité professionnelle à l'extérieur de l'exploitation. Dans les deux cas, le conjoint de l'exploitant n'a plus forcément les compétences ou le temps nécessaire pour évaluer l'impact de certaines décisions à prendre quant au développement de l'entreprise agricole. Cette réalité implique une réorganisation du centre de décision de l'exploitation. Les lieux d'organisation du travail et de décision se déplacent de la famille vers d'autres organes. Quelles sont les conséquences sur l'exploitation et sur la famille ? L'agriculture traditionnelle familiale est-elle en sursis ? est-elle un modèle dépassé ?

Pour répondre à ces interrogations et pour ouvrir les feux, le Séminaire de Salavaux vous propose la vision de l'OFAG par l'intermédiaire de Monsieur Eduard Hofer, sous-directeur de l'institution. Celui-ci devrait définir dans un premier temps les caractéristiques d'une agriculture dite familiale, et dans un deuxième temps les modèles d'exploitations que la Confédération devrait soutenir à l'avenir.

La seconde intervention sera celle de Madame Ruth Streit, paysanne et Présidente de l'Union des Paysannes Suisses (UPS). Elle aura la mission de rapporter la position et les rôles que devra prendre la femme au sein de la famille paysanne du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Suivra ensuite la position du vice-directeur de l'USP -et président de la FSPC- par l'intermédiaire du paysan genevois John Dupraz. Il nous apportera sa vision de l'évolution des structures du point de vue des institutions qu'il représente, et cela aussi bien pour l'agriculture de plaine que de montagne. L'intervention devrait expliquer les conditions qui, à ses yeux, font qu'une exploitation agricole peut toujours être qualifiée de familiale. Il nous parlera des limites en terme de statut, d'équipement de management qui caractérise ce type d'exploitation.

Après les éclaircissements des officiels, la parole sera donnée aux agriculteurs qui vivent cette évolution au quotidien sur leur exploitation. Le premier à s'exprimer sera Monsieur Pierre Jaton, porte parole d'une association de producteurs qui gère des grandes cultures, du bétail et une usine de conditionnement de pommes de terre. Il nous expliquera les causes qui ont fait évoluer ses structures et les effets que cela a engendré sur l'organisation du travail et sur la place occupée par la cellule familiale dans la gestion de l'exploitation.

Monsieur Marcel Ackermann, associé à l'importante CUMA de Bourignon, (voir article AgriHebdo) prendra le relais. Après une présentation de la CUMA villageoise, celui-ci nous fera découvrir son exploitation et ses relations avec l'organisation communautaire agricole. Il exposera les réflexions qui ont conduit l'exploitation à joindre l'organisation et les modifications que cela a impliqué sur les processus d'organisation et de décision de la famille.

Afin d'apporter d'autres regards sur ce qu'est l'agriculture dite familiale, le Séminaire de Salavaux vous propose de partir à l'étranger et plus particulièrement en France, dans la région Rhône-Alpes. Madame Liliane Janichon, agricultrice et présidente FRGEDA (Fédération Régionale des Groupes d'Etudes et de Développement Agricoles), parlera en premier lieu de l'évolution de l'agriculture familiale en France. Puis, elle évoquera la réorganisation du travail, les rôles des femmes paysannes ainsi que les évolutions dans la gestion d'une entreprise agricole française d'hier et d'aujourd'hui.

Pour conclure et pour faire une synthèse des trois derniers exposés, le Séminaire a invité une sociologue de l'INRA (Institut National de Recherches Agronomiques), spécialiste de l'agriculture française. Madame Alice Barthez partira de l'expérience des trois exploitations présentées pour dresser l'historique de l'évolution des exploitations familiales françaises. Elle devra apporter une réponse argumentée à la question de la journée, à savoir « Agriculture familiale suisse, exemple d'efficacité ou modèle dépassé ? ».

Finalement, pour accompagner les exploitants dans l'évolution de leurs structures, les entreprises qui fournissent des services en amont et en aval de l'exploitation doivent s'adapter et fournir les meilleurs outils et conseils possibles. M. Michel Ravussin présentera l'exemple de FIDASOL.

Inscription et informations, 100.- (repas compris et payable sur place)  
SRVA, Séminaire agricole, CP 128, 1000 Lausanne 6  
tél. 021 619 44 06, fax : 021 617 02 61, e-mail : [o.perrin@srva.ch](mailto:o.perrin@srva.ch)